



Décé du père, droit de succession

Par **crom31**, le **09/11/2017** à **10:06**

bonjour mon père est décédé il y a 2 semaines il possédé plusieurs compte et une voiture beaucoup de personnes disent de prendre un notaire pour le partage avec mes frères et ma mère mais elle veut nous faire signé un papier pour débloquer les comptes et vendre la voiture.

j'aurai voulu savoir quels droits avons nous mes frères et ma mère et est ce qu'elle peut faire ce quelle veut?

merci

cordialement